



88 rue d'Eaubonne
95100 ARGENTEUIL
FRANCE
Tél : +33.(0)1.34.11.20.97
Fax : +33.(0)1.34.10.13.74
contact@derternet.com
<http://www.derternet.com>

Conditions Générales de Vente

[Blog personnel toutes options](#)

Article 1 : Offre et tarif

Pendant la durée du contrat, le client s'acquitte des sommes suivantes, incluant l'installation du blog, les frais de location, d'électricité, de trafic et de sécurité.

Blog DERTERNET			
Nom	Caractéristiques	Prix	Règlement
Blog personnel	Espace disque 100 Mo redondants 5120 Mo de trafic par mois Nom de domaine inclus (www.votre-prenom-votrenomdefamille.info)	5 € HT/mois	annuel

Inclus en standard

Bande passante non-bridée (100 Mbps)

Système RAID1 (redondance disque)

Serveur de qualité allemande hébergé en France

Instant blogging

Antispam

Gestion des catégories, système d'archives, calendrier, interprétation des smileys, statistiques

Article 2 : Définition d'un blog

Un blog est un site web permettant de publier en temps réel des articles, des idées, un résumé de votre journée, de vos vacances, de votre vie, des dernières choses que vous avez visitées, ... Un blog personnel est administré par 1 personne. Les visiteurs peuvent intervenir en postant des commentaires sur les textes publiés.

Article 3 : Configuration par défaut et support technique de premier niveau

1) Le blog web est livré au client en état de marche avec la configuration par défaut de DERTERNET.

2) La configuration par défaut de DERTERNET convient à 95% des utilisateurs de blogs.

3) Le client reconnaît par le fait de souscrire à un blog chez DERTERNET que cette configuration lui convient au moment de l'installation du compte. Le client ne pourra pas tenir DERTERNET pour responsable si cette configuration ne lui convient plus par la suite. Le client a conscience que le blog est livré tel quel et que DERTERNET ne peut garantir que ses blogs conviennent à 100% des utilisateurs de blogs.

4) Un support technique de premier niveau est assuré gratuitement tous les jours par email et fax. Cela inclut toutes les demandes techniques standards de configuration du blog. L'adresse email du support technique de premier niveau est support@derternet.com
DERTERNET se réserve le droit de ne pas répondre à la demande si le mail est envoyé à une autre adresse.

5) *Le support technique de premier niveau est par email et fax uniquement.*

Article 4 : Temps de réponse

1) DERTERNET s'engage à fournir un support technique/commercial/comptable tous les jours par email et fax.

2) Le temps de réponse aux demandes dépend de la disponibilité de DERTERNET. Le client a conscience que même si DERTERNET répond tous les jours (week-ends, nuits et jours fériés

compris) aux demandes, le temps de réponse peut être légèrement plus long le week-end, les nuits et les jours fériés en raison d'un fonctionnement en équipe très réduite.

Article 5 : Ressources/trafic/requêtes

Ressources : ressources informatiques (CPU, RAM) nécessaires pour traiter une tâche (affichage d'une page web ou d'une image, exécution d'un script PHP, exécution d'une requête MySQL, ...)

Trafic : total du poids des données qui ont transitées via un compte web. Par exemple si votre page d'accueil fait 2 Ko et que dessus il y a une image de 5 Ko, alors à chaque fois que quelqu'un visitera cette page, cela générera 7 Ko de trafic.

Requête (hit) : appel d'un élément de votre site. Par exemple si un visiteur visite votre page d'accueil qui contient 2 images, alors cela générera 3 hits (1 pour la page, 1 pour chaque image)

- Le client a droit à des requêtes illimitées.
- Le client a droit à un forfait de trafic chaque mois. En cas de dépassement, DERTERNET le préviendra. Si cela se reproduit, le compte sera suspendu le temps que le client passe sur une offre mieux adaptée à sa consommation de trafic. Il en est de même en cas de dépassement du quota d'espace disque.
- Le client a droit à 5% des ressources du serveur (sur une période maximale de 5 secondes par élément). Si DERTERNET intercepte un appel à un élément (process http ou mysql) qui dépasse ce cadre d'utilisation des ressources, le client recevra un email pour le prévenir. Si cela se reproduit à nouveau sur le même élément, le compte sera suspendu et le client devra envisager une solution contenant un droit à l'utilisation des ressources plus élevé.

Le client a conscience que l'utilisation d'un blog permet à des spammeurs de spammer (et donc de prendre des ressources sur le serveur de DERTERNET). Le client s'engage à faire le nécessaire pour blacklister tout spammeur sur demande de DERTERNET.

Article 6 : Durée du contrat / résiliation / renouvellement

1) Le contrat est valable pour 1 an et démarre le jour de l'envoi des codes d'accès par DERTERNET.

2) Le client sera contacté par email (environ 15 jours avant la date d'échéance) à l'adresse email qu'il a communiquée à DERTERNET afin de savoir s'il désire renouveler pour 1 an.

3) Le contrat est résilié automatiquement à la prochaine date d'échéance (sauf si le client indique à DERTERNET qu'il désire renouveler suite au mail qui lui sera envoyé).

4) En cas de demande de résiliation avant échéance (faite par email, fax ou courrier en recommandé), aucun remboursement ne sera effectué sur les mois restants.

Article 7 : Obligations et devoirs du client

1) Le client s'engage à fournir des informations justes et sincères lors de la commande.

2) Il s'engage à prévenir DERTERNET de tout changement concernant les données fournies et serait seul responsable des éventuels problèmes qui pourraient résulter d'informations erronées (en particulier adresse email plus valide ou plus consultée).

3) Le client est seul responsable de sa commande. En aucun cas DERTERNET ne pourra être tenue responsable d'une erreur de commande provoquée par le client.

4) En outre, le client reconnaît avoir pris connaissance de toutes les informations nécessaires et avoir posé toutes les questions nécessaires avant son achat et ne pourra tenir DERTERNET responsable d'un manque d'information une fois la commande payée.

5) Le client s'engage à faire lire le présent contrat à toute personne à qui il donnerait un accès à l'interface admin de son blog.

6) Le client a pour obligation de ne pas faire de politique extrémiste, de fanatisme religieux et de ne pas proposer un contenu contraire à la structure démocratique libérale de l'accord.

7) Le client est en particulier obligé de respecter les droits d'auteur, de considérer les règlements relatifs au droit de la concurrence et le respect du droit privé, ainsi que tout texte issu du droit français.

8) Le client s'engage à payer, après réception de la facture correspondante, les frais indiqués dans les conditions générales de vente du produit qu'il a choisi. Celles-ci peuvent être modifiées sans préavis. C'est pourquoi le client s'engage à les relire avant chaque commande. Conformément à la législation en vigueur, toute facture payée signifie que le client a lu et accepté les CGV de DERTERNET présentes en ligne au moment de la commande.

9) Si le client ne respecte pas ses obligations, DERTERNET pourra suspendre le blog suite à un préavis par email, exiger le remboursement des dommages/frais éventuellement causés de ce fait, ainsi que des dommages et intérêts concernant les tiers qui ont été touchés par cet irrespect et tout frais de procédure d'huissier.

10) En cas de litige, DERTERNET et le client s'engagent à trouver au préalable une solution à l'amiable.

11) Le client a conscience que la lecture des documentations et newsletters mensuelles DERTERNET peut lui apporter des informations utiles pendant toute la durée de son abonnement. En cas d'information publiée dans une documentation, sur le site web ou une newsletter, DERTERNET ne pourra pas être tenue pour responsable si le client n'en a pas pris connaissance.

12) Le fait de payer une facture DERTERNET signifie l'acceptation intégrale des présentes conditions générales de vente.

Article 8 : Disponibilité

1) Dans sa configuration par défaut, DERTERNET garantit une disponibilité serveur de 99% par an. Le pourcentage restant correspond à la maintenance.

2) La responsabilité de DERTERNET est exclue lors des incidents techniques liés au dérangement de l'infrastructure par les opérateurs réseaux nationaux et internationaux ou liés à une erreur du client.

3) Du fait des caractéristiques et des limites techniques imposées par l'Internet, que le client déclare connaître, DERTERNET ne peut en aucun cas être tenue responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites ou dans le monde, de ralentissements et/ou de difficultés d'accès via tel ou tel fournisseur.

4) DERTERNET ne peut non plus être responsable du non-acheminement de courriers électroniques.

5) DERTERNET s'engage toutefois à mettre tous les moyens en œuvre pour garantir la fiabilité de son réseau.

Article 9 : Communication électronique

Il est porté à la connaissance du client que la communication électronique n'est pas en principe confidentielle. Le client a donc conscience du risque d'espionnage des données lors de l'utilisation de ce moyen de communication.

Article 10 : Copies de sauvegarde

1) Le client fera, chaque mois, une copie de sauvegarde des données présentes sur son blog.

2) Les copies de sauvegarde ne peuvent pas être stockées sur le serveur.

3) Le client a conscience qu'un serveur est soumis aux lois de l'informatique et de l'électronique et que le risque zéro n'existe pas, en particulier au niveau de la sauvegarde de données informatiques. Il peut toutefois contacter DERTERNET afin d'augmenter ce niveau de sécurité par différents moyens (backup automatique, ...).

- 4) En cas de crash ou piratage du serveur, DERTERNET ne pourra pas être tenue responsable de la non-récupération/perte des données, c'est pourquoi le client aura toujours une copie (site, base de données, ...) prête à être re-uploadée.
- 5) DERTERNET s'engage toutefois à mettre tous les moyens en œuvre pour éviter les crashes et piratages.

Article 11 : Procédure en cas de crash disque, piratage ou attaque DOS

- 1) Les serveurs DERTERNET sont équipés d'un système RAID1 (redondance disque) ce qui permet de réduire considérablement le risque de crash disque.
- 2) En cas de crash disque, DERTERNET s'engage à changer le disque défectueux et à reconstruire l'array.
- 3) En cas de crash des 2 disques en même temps (cas extrêmement rare), DERTERNET s'engage à remonter un système RAID1 sur le serveur. Le client a conscience que cela peut prendre du temps et que ses données seront perdues (voir article 11).
- 4) En cas de piratage, DERTERNET s'engage à proposer au client dans les meilleurs délais un compte de remplacement dans les mêmes conditions que son compte précédent. Le client a conscience que ses données seront perdues (voir article 11).
- 5) En cas d'attaque DOS, DERTERNET s'engage à rebooter le serveur dans les meilleurs délais possibles. Le client a conscience qu'en cas d'une telle attaque, l'accès au serveur peut être extrêmement ralenti voir nul.
- 6) En cas d'abus de ressources par un autre client présent sur le même serveur, DERTERNET s'engage à agir le plus vite possible pour rétablir un service correct.

Article 12 : Obligations, modalités de règlement et échéance

- 1) Toutes les prestations sont calculées d'après la liste de prix valable au moment du passage de la commande. Le règlement est effectué après chaque établissement de facture et avant la date d'échéance indiquée sur celle-ci sauf accord contraire. Le client doit payer l'intégralité de la facture en prenant en compte les crédits éventuels.
- 2) En cas de rejet bancaire du paiement du client, DERTERNET refacturera les coûts de cette opposition majorés de 10%.
- 3) En cas de non-paiement (ou de paiement partiel) le lendemain de la date d'échéance indiquée sur la facture, DERTERNET peut suspendre le compte. Le rétablissement ne se fera qu'à réception du règlement complet.

Article 13 : Responsabilités de DERTERNET

- 1) DERTERNET s'engage à envoyer au client les codes d'accès de son blog. Toutefois le client est informé que si DERTERNET n'a pas le modèle en stock, le serveur sera monté au Centre Technique à Düsseldorf puis importé ensuite en France. Cette procédure dure 1 mois environ.
- 2) DERTERNET ne répond que des dommages naissant d'un manque à ses devoirs causés négligemment ou délibérément par elle-même, ses représentants ou personnes servant dans la relation commerciale. La responsabilité résultant de cas imprévisibles est exclue. Elle est limitée aux cas prévisibles à hauteur maximum de 100 euros.
- 3) DERTERNET ne sera pas tenue responsable pour tout retard ou inexécution lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence. Le cas de force majeure suspend les obligations nées à l'occasion de la souscription du service pendant toute la durée de son existence. Cependant si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à 30 jours consécutifs, il ouvrirait droit à une résiliation de plein droit du service par l'une ou l'autre des parties huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

4) Indemnités : Le client convient, pendant toute la durée de son contrat, de défendre, garantir et tenir DERTERNET innocente contre toute perte, dommage ou réclamation, (y compris geste commercial) reliées à l'usage du service fourni par DERTERNET, y compris mais non limité à : fausse publicité, responsabilité réclamée pour produit ou service vendu par le client, "copyright" ou marque déposée, interruption ou défaut du fonctionnement du service ou pour tout contenu soumis par le client. DERTERNET ne pourra pas être tenue pour responsable des éventuels problèmes que vous pourriez avoir avec vos clients, membres, visiteurs, ... Le client s'engage à faire le nécessaire pour protéger DERTERNET au cas où un de ses clients, membres ou visiteurs citerait DERTERNET de manière négative.

5) DERTERNET s'occupe de l'installation du blog, de sa configuration standard, de la surveillance logicielle du serveur maître, de la sécurité physique du serveur maître et de sa remise en service en cas de crash ou piratage.

6) DERTERNET s'engage à publier chaque mois sur son site web une newsletter contenant les dernières informations utiles pour le client.

7) *DERTERNET s'engage à mettre les moyens humains, matériels et financiers pour garantir une qualité de service maximum à ses clients.*

Article 14 : Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Toutes contestations qui pourraient s'élever entre les parties à l'occasion de leur interprétation et/ou de leur exécution seront soumises aux juridictions compétentes dont relève le siège social de DERTERNET.

Article 15 : Evolution des technologies et antivirus/antispam

1) Le client a conscience que les technologies évoluent et que DERTERNET doit mettre à jour ses serveurs pour des raisons de sécurité ou d'évolution des programmes informatiques. C'est pourquoi si DERTERNET met à jour un programme sur le serveur et que cela crée un problème pour le client, ce dernier devra adapter son blog à cette nouvelle technologie. DERTERNET s'engage toutefois à faire les meilleurs choix pour causer le moins de désagréments possibles lors de l'utilisation de nouvelles technologies ou versions.

Article 16 : avance comptable

1) Le client a la possibilité de créer une avance comptable. Il peut à cette occasion contacter le service comptable par email (contact@derternet.com), pour tout complément d'information.

2) Le client est informé qu'une avance comptable créée ne peut pas être remboursée (même en cas de résiliation ou fin de contrat).

3) L'avance comptable permet uniquement de payer des factures DERTERNET.

Article 17 : Indépendance des clauses

La nullité ou la non-opposabilité de toute disposition des présentes conditions générales de vente ne devra pas affecter les autres dispositions, et celles-ci devront être interprétées comme si la disposition nulle ou inopposable avait été omise.